



© C.A.U.E 64

MIXITÉ

dans les

COURS de RÉCRÉATION

des collèges

Note d'expertise



64 Dossier réalisé par

C

Rédaction

Carine BROCHET, chargée de la documentation et de l'information
Claire RENAULT, conseillère en architecture et énergie

Direction, relecture

Régine CHAUVET, directrice

Création graphique

Aurélié BOISSEININ, graphiste

2020

Sommaire

1. Introduction et contexte	4
2. Constat et enjeux	5
3. Synthèse et analyse des publications et expériences recensées.....	6
4. Le point de vue du CAUE	9
4.1 L'expérimentation menée dans deux collèges	9
4.2 Des propositions pour améliorer la vie dans les cours de récréation	14
5. La boîte à outils	18
5.1 Volet aménagement.....	18
5.2 Volet Équipement	20
5.3 Volet Animation / Sensibilisation	20
6. Annexes	22
6.1 Quelques exemples d'expériences visant à améliorer la qualité de vie dans les cours de récréation des collèges	23
6.2 Questionnaire CAUE distribué au collège Albert Camus à Bayonne.....	27
6.3 Questionnaire à destination de la maîtrise d'œuvre dans la phase diagnostic	28
7. Note complémentaire : de l'usage des toilettes au collège.....	29
8. Bibliographie.....	32

1. Introduction et contexte

La question de l'égalité homme-femme est un sujet traité par l'Agenda 21 du Département et plus particulièrement porté par Mme Véronique Lipsos-Sallenave, Vice-présidente du Conseil Départemental, en charge de la Jeunesse, du fonctionnement des collèges et de la vie des collégiens. En 2018, la Direction de l'Éducation a répondu à sa demande en proposant aux collèges l'appel à projet « que je sois fille ou garçon ». Six collèges ont été retenus et ont animé, tout au long de l'année scolaire 2018-2019, des actions avec leurs élèves, qui portaient sur divers sujets : mixité dans les métiers, dans le sport, lutte contre les stéréotypes, travail sur l'estime de soi, sur sa capacité créative...

Lors d'une réunion du groupe projet avec ces collèges, la question de la mixité dans les cours de récréation a été évoquée. Car si l'occupation genrée de l'espace commence à être prise en compte dans les aménagements d'espaces publics, cette réflexion débute juste pour les établissements scolaires, ces « micro-espaces publics », faisant le constat que **la mixité a sans doute perdu du terrain dans l'ensemble de la société.**

D'où l'importance aujourd'hui de s'adresser aux plus jeunes, pour qui la construction de l'identité, le comportement en société auront des incidences sur leurs personnalités futures, leurs choix et leurs ambitions personnelles.

Le CAUE 64 répond à la sollicitation du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques de réfléchir à cette problématique pour fournir un panel de solutions, une sorte de boîte à outils, facilement reproductibles dans les collèges du département.

La présente note d'expertise s'appuie sur un large travail de recherche documentaire et d'analyse de l'état des connaissances et des expérimentations réalisées ou en cours sur la question de l'occupation genrée de la cour des établissements scolaires dans la tranche d'âge des collégiens (11 – 15 ans).

En parallèle, le CAUE a proposé et testé une méthode dans deux collèges volontaires. Elle doit permettre, si besoin, d'apporter des propositions pour améliorer la mixité dans les cours de ces établissements. Le travail des élèves et les observations faites dans les cours de récréation enrichissent et confortent les résultats issus du travail de recherche.

En outre, il est clairement apparu que deux problématiques complémentaires et directement en lien avec la question initiale se devaient d'être développées.

Les investigations ont révélé la nécessité de lier les aménagements des cours de récréation avec leur conflit d'usage au regard du **confort d'été**. Cette question est intégrée dans la présente note.

L'autre sujet concomitant à la mixité, est la question des **sanitaires**. Il fait l'objet d'une note complémentaire jointe en annexe.

Enfin, il est à noter que les expérimentations avec les deux collèges sont plus ou moins tronquées en raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus au premier semestre 2020 et n'ont pu être menées conformément au calendrier initial.

2. Constat et enjeux

La cour de récréation est envisagée comme un espace de détente et de liberté en opposition avec les lieux d'enseignement et d'apprentissage. Donc elle ne fait pas l'objet d'un projet pédagogique, on veille avant tout à y gérer la sécurité.

La conception des cours de récréation illustre bien cette approche. Ainsi pour les 2 derniers collèges construits, localement à Pontacq et Arette, la cour est le parent pauvre du projet, laissé à l'entière initiative du maître d'œuvre. Aucun élément de programmation particulier n'est inscrit quant à l'aménagement de la cour. Le traitement des « sanitaires », « espaces extérieurs bâtis » (préau, halle sportive), « espaces extérieurs » (cour, espaces verts) n'est pas défini. Il n'a pas de caractère propre au territoire et à l'espace auxquels l'établissement appartient ; il est reproductible, alors qu'il devrait répondre aux spécificités de l'établissement (rural/ urbain, nombre d'élèves, régime des élèves : internes, externes, demi-pensionnaires etc.) De plus, l'organisation des activités principalement sportives induites par **l'aménagement, favorise une spécialisation de l'espace** et de fait, son partage par activité et genre.

Edith MARUÉJOULS, docteure en géographie, spécialiste de la géographie du genre, et auteure d'une thèse sur les questions d'égalité dans l'espace public, la cour d'école et les loisirs des jeunes, donne comme exemple le terrain de foot essentiellement fréquenté par deux équipes de garçons. Il occupe à lui seul

80 % de la surface de la cour et concerne 30 élèves sur 200.

Or, ce temps de récréation est un temps important dans la journée des enfants, il représente 2h par journée, soit 1/3 du temps passé à l'école. **C'est un temps de détente, d'échange, de rencontre, d'apprentissage, du « vivre ensemble » et du respect de l'autre.**

Quels sont les enjeux ?

Il faut dans un premier temps une prise de conscience des collégiens qui doivent partager le constat, réfléchir à ses conséquences pour ensuite, générer la volonté de faire évoluer les choses.

Puis, mobiliser la communauté éducative partenaire du projet, car il ne s'agit pas d'agir uniquement sur les aménagements, mais aussi sur les comportements.

Enfin, trouver des solutions abordables adaptables à plusieurs cas de figures pour les établissements en activité (urbain, rural, établissements anciens, récents, futurs), intégrer cette exigence pour ceux en rénovation à venir.

Les publications ou les expériences de terrain montrent que l'absence d'intérêt porté à l'aménagement des cours de récréation des collèges peut favoriser des comportements sexistes de la part des garçons et un sentiment de relégation de la part des filles. Or, les cours de récréation sont des lieux d'apprentissage de la vie sociale. L'enjeu est donc important.



Fig.1
Sport collectif au centre et
les petits groupes d'élèves
en périphérie
Collège des 5 Monts - Laruns

3. Synthèse et analyse des publications et expériences recensées

Les publications traitant de la mixité dans les cours de récréation, s'appuient sur des enquêtes, des études... (Edith MARUEJOULS, François MARIUS, Claude ZAIDMAN, Sophie RUEL...). Elles mettent en évidence le lien entre l'aménagement des cours et l'occupation genrée de cet espace. Certaines d'entre elles proposent des solutions, des pistes de réflexion pour remédier à ces dysfonctionnements. De son côté, le travail d'enquête de Maurice MAZALTO auprès d'élèves de 6 établissements scolaires a permis de proposer des pistes d'aménagement des cours de récréations révélant une volonté commune : la création d'espaces pour dialoguer, échanger en groupe ou de façon plus intime.

Certains établissements et plusieurs CAUE ont conduit des expériences de terrain pour aborder la question de la qualité du cadre de vie dans les cours de récréation. Dans la grande majorité des projets d'aménagements de cour de récréation étudiés, aucun n'est abordé sous l'angle de la mixité, de l'usage des espaces selon que l'on soit fille ou garçon. À aucun moment la réflexion n'est orientée vers la question du genre. On fait travailler les élèves sur le « ce que j'aime / ce que je n'aime pas dans ma cour de récré », « ce qu'il faudrait changer ». Pour autant, les conclusions des diagnostics montrent que ces lieux sont peu pris en compte par les concepteurs et peu adaptés aux besoins des collégiens.

Quelle que soit l'approche, de la **phase diagnostic**, il ressort principalement :

Une pauvreté d'aménagement :

- un terrain de sport collectif tracé au sol occupant la presque totalité de l'espace, laissant peu d'endroits propices à d'autres activités ;
- une cour « asséchée » : une vaste surface bitumée entourée de peu de végétation (rares pelouses, quelques arbres) ;
- la végétation plutôt absente : quelques arbres ou de rares pelouses) ;
- peu de mobilier ou supports d'autres activités (quelques bancs, souvent en mauvais état ou anciens) ;
- peu de prise en compte du confort climatique : un préau trop petit ne pouvant abriter tous les élèves en cas d'intempéries, les obligeant à fréquenter les couloirs. Peu d'ombre et de fraîcheur en été.

Ce qui engendre :

- une occupation différenciée de l'espace ;
- les garçons occupent l'espace central : terrain de foot, basket... des jeux qui demandent de l'expression : courir, prendre de la place alors que les filles sont reléguées autour ; les filles occupent l'espace qu'on leur laisse ;
- non-mixité sur le terrain de foot central alors qu'il occupe parfois jusqu'à 80 % de la surface de la cour ;



Fig.2 - Les vieux fourneaux - T.5

- les pratiques de loisirs des garçons sont survalorisées et sur-portées par les collectivités ;
- l'espace central du terrain de jeu devient un espace conflictuel.

Et induit des comportements sexistes :

- le foot étant le jeu dominant : les filles ne se sentent pas légitimes à occuper cet espace de jeu ce qui instaure une domination de l'espace par les garçons ;
 - les garçons sont confortés dans l'idée d'une prédominance masculine et ne respectent pas les espaces et activités des filles (traversée de leur jeu quand ils se poursuivent) ;
 - les filles esquivent le conflit d'usage en se réfugiant dans les rares coins tranquilles.
- La sur-occupation masculine de l'espace induit un rapport de force au désavantage des filles mais aussi des possibilités de conflits. De ce fait, l'apprentissage du rapport au corps et à l'espace se trouve différencié entre filles et garçons, et hiérarchisé au profit des seconds. Or, c'est à l'adolescence que l'on constate le décrochage des filles (matières scientifiques, ambitions personnelles...)

Les **objectifs poursuivis** sont pluriels :

Supprimer des dysfonctionnements :

- générer une mixité réelle, créer une meilleure interaction entre filles et garçons, entre élèves d'âges différents,
- améliorer le confort climatique : se protéger des éléments (vents, pluie), lutter contre les îlots de chaleur urbaine ;

Apporter un « plus » éducatif à ce temps scolaire :

- ré-humaniser les cours de récréation pour développer des relations pacifiées et équilibrées,
- stimuler le jeu, l'imagination.

Les **méthodes mises en place** (expériences CAUE) pour monter les projets sont assez similaires.

On retrouve le plus souvent :

1. des ateliers participatifs avec les élèves et équipes pédagogiques, les questionnaires, la représentation graphique (dessins, maquettes) ;
2. la rédaction d'un programme ;
3. la réalisation du projet (souvent étalé sur 2-3 ans).

Dans le groupe scolaire Rosa Parks de St-Etienne, une méthodologie collaborative a été mise en place avec l'équipe pédagogique et un designer spécialisé dans la maîtrise d'usage associé à une paysagiste pour :

- faire une cartographie des usages des espaces extérieurs ;
- organiser une « balade augmentée » ;
- hiérarchiser les projets ;

Les **outils mis en œuvre** sont de différents ordres :

De la sensibilisation

- prise de conscience : faire dessiner leur cour de récréation par les enfants en précisant les espaces occupés par les filles et les garçons,
- travail de fond dans les classes ; débats, enquêtes, écriture de saynètes, pièces de théâtre dans lesquelles les questions de mixité vont être posées ;

De l'animation

- animation des récréations par l'équipe enseignante ou de surveillance sur des activités mixtes : ballon prisonnier, jeux coopératifs...,
- instauration de récréations sans football, ce qui ne veut pas dire sans ballon ;



Fig.3 - Les garçons de 6^e se regroupent autour de la table de ping-pong

De l'aménagement

- augmentation des surfaces végétalisées,
- création de potagers pédagogiques,
- installation de plantes grimpantes sur les façades,
- traiter les eaux de pluie non pas par les égouts mais par drainage des sols,
- béton drainant, revêtement et peinture claires,
- revêtements alvéolaires autour des pieds des arbres à grand ombrage,
- fontaine à eau,
- brise-soleil,
- construction de préaux plus grands ou à plusieurs endroits (protégés des intempéries) ;

De l'équipement et du mobilier

- choix de mobilier sans usage fléché (pour susciter la créativité),
- offre d'une partie de mobilier mobile,
- renouvellement des jeux (ex : échasses, quilles, briques géantes, ping-pong),
- proposer des jeux « culturels » : dames, échecs, gradins pour spectacle, boîte à lire...

- abris avec des transparences pour être protégé de la pluie ou du vent.

Certains départements ont pris la mesure des enjeux et intégré la question de l'aménagement des cours dès la conception des nouveaux établissements. C'est le cas du Département de l'Ille-et-Vilaine.

Certaines dispositions sont inscrites dans les programmes de consultation des nouveaux collèges :

- la zone de récréation : constat et objectif de mixité clairement édictés dans les clauses générales
- les sanitaires des élèves : lien avec la cour de récréation et visibilité pour la surveillance figurant dans les exigences fonctionnelles
- fiches espaces : exigences fonctionnelles (différentes zones jeux actifs et calmes, espaces verts, localisation mobilier, emmarchement, terrasses...), exigences techniques (ensoleillement, vent, bruit et sécurité précises) + équipements (mobilier, installations sportives, éclairage...) et schéma fonctionnel général de l'établissement.

Les publications et les expériences conduites sur le terrain montrent que de nombreuses pistes existent. Élèves, direction, animateurs des collèges peuvent se les approprier pour améliorer la qualité de vie dans les cours de récréation.

Le Département de la Gironde

La direction des Collèges travaille en étroite collaboration avec Édith MARUÉJOULS, qui réalise dans le cadre du *Plan collèges Ambition 2024* (création de 12 collèges et restructuration totale de 10 collèges) :

- des notes de pré-programmation (transmises ensuite aux maîtres d'œuvre des nouveaux projets) ;
- des diagnostics, rapports remis au Département, dans le cas des restructurations de collèges.

4. Le point de vue du CAUE

4.1 L'expérimentation menée dans deux collèges

Dans le cadre de l'étude menée pour le Département des Pyrénées-Atlantiques, le CAUE s'appuie sur deux collèges volontaires pour tester une méthode qui permettra, si besoin, d'apporter des propositions pour améliorer la mixité dans les cours de collèges. Le CAUE a conduit un travail d'observation des cours pendant le temps des récréations.

En parallèle, il a animé 4 ateliers avec des élèves et des enseignants. La désignation des élèves et des membres de la communauté éducative participant à ces ateliers est restée au choix de chaque établissement (une classe entière de 6^e et quelques élèves de 4^e à Bayonne, les délégués de chaque classe et des élèves volontaires à Laruns).

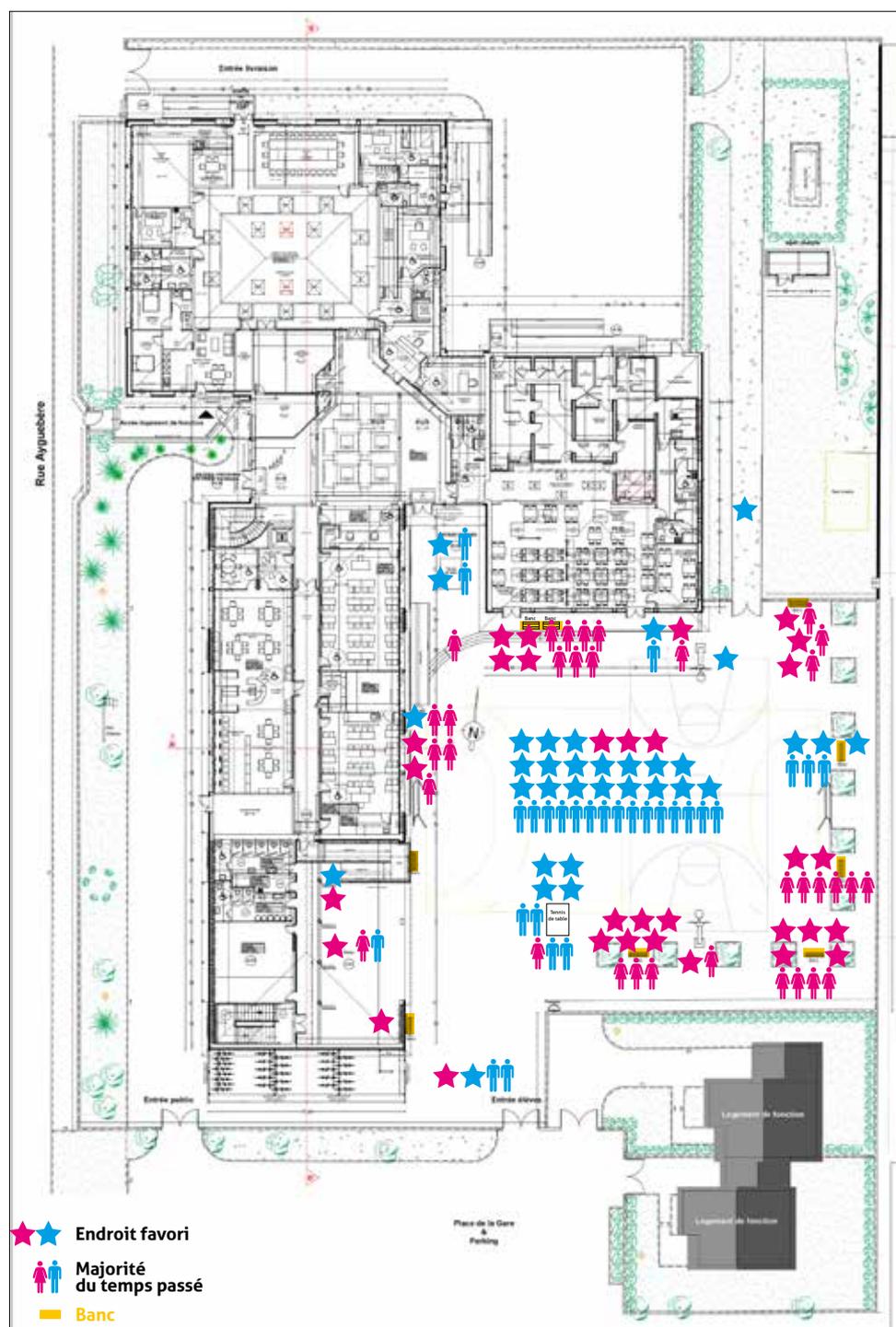


Fig.4 - Localisation des filles et des garçons
Collège des 5 Monts - Laruns



Fig. 5 - Collège A. Camus - Bayonne
Fig. 6 - Collège 5 Monts - Laruns

Atelier 1

Formuler et partager un diagnostic

Il a été demandé de positionner sur une photo aérienne, son endroit favori dans la cour et l'endroit le plus fréquenté. Chaque élève devait également préciser son sexe et sa classe. L'objectif était d'amener la réflexion sur la question de la mixité dans l'usage de la cour.



Fig. 7 - Atelier 1 - Collège 5 Monts - Laruns

Ainsi, la carte synthétisant toutes les réponses montre clairement que **la majorité des garçons jouent sur les terrains de sports collectifs situés au centre de la cour. Les filles occupent essentiellement des lieux en périphérie**, d'autant plus que les ballons sortent souvent des terrains (même si des garçons les jugent trop petits). **Les filles ont tendance à préférer** – ou souhaiteraient avoir accès à – **des endroits plus calmes** pour discuter, être entre ami(e)s.

Certaines filles et quelques jeunes garçons ont positionné leur endroit favori sur le terrain de sport, alors qu'il ne s'agit pas du lieu qu'ils fréquentent le plus. Montrant ainsi qu'ils aimeraient jouer sur ce terrain sans que cela soit réellement possible. En effet, il s'avère que généralement, seuls « les bons » sont autorisés par leurs pairs à y jouer. Le travail de sensibilisation et d'animation prend ici toute sa valeur pour parvenir à un usage partagé et pacifié de la cour.

Un questionnaire (voir annexe 2) a également été distribué aux élèves pour recueillir leur sentiment sur l'usage de la cour (la qualité des circulations, du cadre de vie, des aménagements).

Avec l'aide du CAUE, les élèves ont identifié les thèmes récurrents, les atouts de leur cour de récréation et réfléchi aux éventuelles causes des conflits d'usage ou d'insatisfaction...

Globalement, il ressort que les élèves apprécient la qualité de leur cadre de vie (surtout à Bayonne), et la convivialité au sein des collèges (« on peut se regrouper facilement », « on est nombreux », « il y a des expositions dans la cour », « l'ambiance est bonne », « on se respecte »). En revanche, les critiques sont assez nombreuses concernant la qualité des aménagements : « il manque des fleurs », « il y a trop de goudron », « pas assez d'herbe », « il y a de la boue ». Certaines remarques sont également du ressort de l'animation du temps de la récréation.

Les réponses au questionnaire distribué à l'équipe pédagogique montrent qu'il existe une certaine mixité dans les sports collectifs, même s'il est parfois nécessaire d'en rappeler le principe. Il semble que des comportements déplacés des garçons envers les filles (moqueries, coups d'épaules violents, propos déplacés...) aient plutôt lieu hors de la cour (couloirs, cantine, WC...).

Synthèse des réponses des collégiens

Le confort climatique

Il manque un endroit chauffé dans lequel aller l'hiver (le foyer de Laruns est ciblé). De même l'été, il est souvent demandé plus d'ombre et un accès à des points d'eau. La question de la taille du préau est récurrente à Bayonne, d'autant qu'il est de petite taille et orienté à l'ouest, réduisant ainsi sa surface protégée. A Laruns, l'accès mesuré au CDI et au hall pendant les récréations pour compenser la petite taille du préau semble avoir donné satisfaction.

Les aménagements

La taille du terrain de sport qui occupe la presque totalité de la cour à Laruns est un facteur d'insatisfaction importante (risque récurrent de prendre un ballon sur la tête, obli-



Fig. 8 - Le préau, trop petit et exposé à l'ouest, n'assure pas une protection suffisante des élèves.
Collège A. Camus - Bayonne



Fig. 9 - Un endroit a priori sans usage défini, austère et interdit d'accès qui est pourtant envié par les collégiens.
Collège A. Camus - Bayonne

gation de passer par l'intérieur du bâtiment pour contourner la cour...). D'autant qu'il reste très peu de place pour d'autres activités, qu'elles soient calmes ou plus physiques. Au contraire, la cour à Bayonne est assez bien appréciée. Sa grande taille permet une circulation fluide et offre des lieux différents que les élèves peuvent s'approprier.

Pour autant, les élèves sont nombreux à demander une offre plus variée d'autres jeux que les sports collectifs : qu'ils soient actifs ou calmes (piscine à balle, parcours agilité, tractions, trapèze, tyrolienne, aire de jeux géante, petits jeux, échiquier...).

Les filles et certains garçons, souhaitent également pouvoir accéder à des endroits plus calmes pour se retrouver en petits groupes pour discuter, lire, travailler... A Bayonne et dans une moindre mesure à Laruns, certains lieux sont identifiés mais ne semblent pas autorisés par les adultes, semble-t-il pour des raisons de surveillance. Une réflexion commune entre élèves et équipe pédagogique pourrait aboutir à des solutions partagées et une responsabilisation des élèves, le dispositif pouvant être remis en cause en cas de non-respect des règles.

Dans les deux collèges, le nombre de bancs est jugé insuffisant et leur état médiocre. Plusieurs élèves les trouvent beaucoup moins beaux que ceux des espaces publics (sur le nouveau BAB, par exemple). Au collège A. Camus, ceux situés entre le CDI et la vie scolaire sont très peu utilisés : « ils ne donnent sur rien » (intérêt de voir l'animation de la cour), ils sont trop proches les uns des autres (manque d'intimité ?) et sont au soleil. L'absence de tables est relevée plusieurs fois. Celles-ci permettraient de pouvoir discuter, jouer aux cartes, manger, travailler seul ou en groupe, lire... elles semblent correspondre à un réel manque.

Le nombre de casiers insuffisants ou leur mauvais état est un problème majeur à Bayonne. L'absence d'un endroit sécurisé est une préoccupation pour beaucoup de collégiens. A l'opposé, cette question n'est pas abordée par les élèves de Laruns. En effet, chaque élève peut entreposer son sac ou ses effets personnels en toute sécurité dans des casiers en nombre suffisant.

L'absence d'éclairage dans la cour l'hiver est un sujet récurrent à Bayonne.



Fig. 10 - Le terrain de sport occupe toute la surface de la cour...



Fig. 11 - ... les rares assises sont reléguées sur le pourtour. Collège des 5 monts – Laruns.

La question de l'accès aux toilettes est importante à Bayonne. Il semble qu'il n'y en ait pas assez (essentiellement chez les filles) et que certaines soient condamnées. Dès lors, certaines élèves passent leur récréation à faire la queue et n'ont pas le temps de profiter de la pause. La question de l'usage des toilettes fait l'objet d'une note située en annexe.

Si les deux fresques du collège A. Camus ou l'architecture des 5 Monts sont appréciées par certains élèves, d'autres ont regretté le peu d'expression artistique issue d'artistes ou des élèves eux-même.

L'aménagement paysager

Quel que soit le collège, les élèves souhaiteraient un aménagement paysager plus qualitatif et varié (plus d'arbres, des fleurs, un jardin potager, une ruche, une mare...) pour créer des lieux propices à la rencontre par petits groupes mais également l'observation

de la nature ou pour apporter l'ombre et la fraîcheur.

Atelier 2

Acquérir les outils de la conception

Sur les bases du diagnostic partagé, les élèves ont été amenés à réfléchir à des propositions pour améliorer l'usage de la cour, en termes d'aménagement, d'organisation et d'animation.

Le CAUE a présenté une palette variée d'aménagements existants faisant écho aux demandes qui avaient émergé du 1^{er} atelier pour élargir le champ des possibles et nourrir la réflexion.

Répartis par groupe de 5 ou 6, les élèves ont dû confronter leurs avis pour aboutir à un consensus.



Fig. 12 - Atelier 2 - Collège A. Camus – Bayonne

Atelier 3

Être en capacité de formuler des propositions réalisables

Chaque groupe s'est rendu dans la cour pour vérifier sa proposition d'aménagement et appréhender la position des espaces entre eux ou leur taille.

Sur la base de photos de la cour et de palettes de matériaux et silhouettes fournies par le CAUE, les élèves ont réalisé des photomontages.

Le temps sur site et la mise en œuvre du photomontage devant permettre de vérifier et d'affiner les propositions d'aménagement.

Pour l'ensemble des groupes, les propositions répondent à deux grands besoins :

Un besoin de beauté que l'on retrouve dans le dessin du mobilier et des supports de jeu,



Fig. 13 et 14 - Atelier 3 : réalisation des photomontages - Collège A. Camus – Bayonne

la qualité de l'aménagement paysager, la proposition de fresques ... que chacun a pris le temps de soigner.

Un besoin d'activités différenciées : calmes et actives.

Les élèves ont proposé :

- une multitude de dispositifs variés pour sauter, s'asseoir, faire cours, s'attabler, s'allonger...

- des supports d'activité différents (escalade, fresques au mur ou au sol...)

- divers endroits à l'écart du terrain de sport pour se retrouver en petits groupes.

Certains ont proposé de réduire la taille du terrain de sport pour laisser la place à d'autres activités. D'autres ont proposé des terrains multisports.

Si d'une manière générale, il n'est que peu fait mention de heurts entre élèves ou de problèmes de comportements directement liés à la mixité filles/garçons, les réponses montrent clairement que l'aménagement des cours de récréation influe sur la qualité de vie et le sentiment de bien-être. Plus largement, il ressort que la cour n'est pas conçue pour répondre aux besoins spécifiques des collégiens. Le travail mené avec eux au cours des ateliers a bien mis en évidence leur façon d'occuper l'espace, de vivre ensemble, leur besoin de dépense physique... liés à leur âge.

Ils ont tous souhaité créer un environnement plus agréable, plus soigné, pressentant sans doute que la qualité du cadre de vie génère un climat calme dans la cour et peut réduire les tensions et les conflits, mais aussi favoriser le sentiment d'appartenance.

Atelier 4

Être en capacité de restituer une démarche

L'objectif est de préparer à la restitution de la démarche : élaboration d'un discours et de panneaux de présentation. Cet atelier n'a pu avoir lieu du fait du confinement.

4. 2 Des propositions pour améliorer la vie dans les cours de récréation

Favoriser la **mixité des usages** : sport, culture, convivialité, repos...

■ Penser la mobilité et l'immobilité. Les élèves peuvent tour à tour, selon leur âge, leur tempérament, leur humeur avoir besoin de dépenser leur énergie dans des occupations actives ou bien ressentir l'envie de rester statiques, de participer à des activités calmes, seuls ou en groupe ;

■ Répartir les différents univers dans la cour : l'aire de jeu n'est plus l'espace central ;

■ Proposer des assises dans des petits lieux aux ambiances différentes tout en répondant aux exigences de surveillance ou des gradins qui pourront être support à des cours en extérieurs, des représentations... ;

■ Installer une œuvre (mobile sonore, sculpture en bois, graff...)

■ Proposer des lieux d'expression sur les murs ou au sol, permanents (œuvre collective) ou éphémères (craies)...

■ Penser les œuvres éphémères qui peuvent être des rendus de travaux, des représentations (théâtre, chant, de la création collective) ;

■ ...

Ne pas prescrire ou figer les usages, **offrir de la modularité** :

■ Proposer un aménagement en volume pour, à la fois, s'asseoir, courir, grimper, glisser, s'installer pour faire classe...

■ Proposer un espace « sauvage » avec du relief, laissant la liberté de construire ses activités avec les matériaux naturels

■ Morceler les espaces et favoriser l'imagination, la créativité : mobilier mobile, matières de sols favorisant diverses pratiques, cages de but mobiles, (gérés par les élèves) un ruban en relief ou tracé au sol serpente entre plusieurs espaces

■ Sur un même espace rendre possible la pratique d'une activité sportive et d'une activité culturelle et/ou danse urbaine (avec possibilité de diffusion de musique) ... ;

■ ...



Fig. 15 et 16 - Se retrouver en petit groupe à l'écart, pouvoir s'asseoir, s'attabler, grimper



Fig. 17 - Sauter, courir, s'asseoir



Fig. 20 - Proposer des lieux aux ambiances différentes



Fig. 18 - Jouer avec la topographie



Fig. 19 - Morceler les espaces



Fig. 21 - Exemple de modularité des usages



Fig. 22 - Morceler la cour pour diminuer la densité

Diminuer la densité d'occupation et donc limiter les comportements agressifs

- Réduire la surface de l'aire de jeux (un seul panier de basket, mini cages de foot, terrain multisports... ?).
- Valoriser les espaces secondaires, non utilisés : un talus devient gradins, un nouveau lieu de rassemblement et assure la transition entre deux espaces
- ...

Moduler les usages dans le temps

- matin, après-midi, journée, soir, hiver, été ;
- proposer un jour sans foot mais avec jeu de ballon, un jour sans ballon, etc. ;
- ...

Gagner en confort et en sérénité pour **favoriser la circulation des corps**, de la lumière, des regards

- élargir les circulations ;
- abattre les frontières (murets, haies, grillage... qui n'ont pas d'usage) ;
- ...

Faire entrer la nature dans la cour

- planter des arbres ne nécessitant pas d'entretien (de développement moyen en port libre). Ils participent au rafraîchissement de la cour, accueillent les discussions ou sont support de jeu ;
- la végétation favorise la biodiversité. Elle peut être le support de cours en extérieur (réalisation des plantations, observation...) ;
- végétaliser les espaces libres au sol, augmenter la part des sols perméables ;
- penser la gestion des eaux pluviales par des systèmes de noues ou de mares ;
- ...

Utiliser l'existant permet de réduire les coûts d'aménagement, de faire participer les élèves et/ou le personnel technique (support pédagogique, valorisation du travail fait).

- Des équipements (assises, parcours...) à partir de troncs d'arbres abattus ;
- Conserver les troncs en place (après éêtage) comme support d'ombrage ;
- ...



Fig. 23 - Le jardin potager devient une classe en extérieur



Fig. 24 - Les sols perméables et les arbres aident à réguler la chaleur dans la cour



Fig. 25 et 26 - Les élèves s'approprient de simples troncs d'arbres abattus



Fig. 27 et 28 - Exemple de réaménagement de cour
Bruxelles - Collège St-Lutgardis - Studio Basta

▲ Avant : une vaste cour en enrobé, sans arbres, agrémentée d'un peu de mobilier.

▼ Après : les fonctions (sport collectif, jeux...) constituent des îlots délimités par la végétation et des blocs de pierre faisant office d'assise. A noter : un seul panier de basket et des mini cages de foot suffisent pour s'amuser.



Fig. 29 - Vue en plan du projet



5. La boîte à outils

Il paraît nécessaire que le CD64 intègre ces notions dans les différents outils qu'il met à la disposition des concepteurs, membres des communautés éducatives...

Elles sont à inclure dès la phase de conception des nouveaux collèges car elles concernent principalement les **aménagements** des cours de récréation. Elles peuvent également être utilisées à l'occasion des projets de rénovation menées par le CD 64. Certaines peuvent

même être reprises directement par les établissements qui souhaiteraient améliorer les cours de récréation par des aménagements simples et peu onéreux.

La communauté éducative dans son ensemble, peut s'inspirer de certaines de ces propositions dans les **équipements** et l'**animation** des temps de récréation et ainsi agir sur les comportements des élèves.

5.1 Volet aménagement

Pour la conception des nouveaux collèges

Le cahier des charges pourra préciser les grands principes et objectifs retenus pour favoriser une bonne appropriation de la cour par les élèves.

Par exemple :

L'architecture scolaire doit être au service des usagers pour favoriser la transmission des savoirs et la socialisation des futurs citoyens. Le « vivre ensemble » ne se décrète pas, il se construit dans la rencontre avec les autres grâce notamment à des lieux conçus pour faire connaissance. Ainsi, le collège et les espaces récréatifs forment un ensemble indissociable.

L'architecture doit permettre aux usagers d'habiter pleinement les espaces mis à disposition, seul ou en groupe. Une organisation spatiale cohérente doit permettre un cheminement sans heurts depuis les lieux extérieurs vers les locaux et favoriser la circulation des corps, de la lumière et des regards. Notamment en veillant à diminuer la densité d'occupation dont on sait qu'elle est source de conflits d'usage et d'agressivité.

Cette organisation spatiale doit également favoriser la mixité des usages (sport, culture, convivialité...) et pouvoir proposer une modularité des usages et des usagers.

Parmi les élèves fréquentant les collèges, les disparités physiques peuvent être importantes. Certains sont presque adultes alors que d'autres sont à peine sortis de l'enfance. Les centres d'intérêts et les jeux sont souvent différents. En effet, « l'activité » s'asseoir/se détendre augmente avec l'âge des collégiens, représentant autour de 80% des activités en 3^e.

Ainsi on pourra distinguer :

– une zone de récréation avec un traitement adapté au sol, un dégagement minimum par rapport aux salles de classes, aux surfaces vitrées et aux portes ouvrant sur l'extérieur. Cette aire de jeux pourra avoir les dimensions d'un terrain multi sports. Clôturé, il permettra la complète jouissance de l'espace par les autres usagers ;

– des lieux plus calmes, favorables aux réunions par deux ou en petits groupes : gradins, différences de niveaux, séparations végétalisées... Il est souhaitable de prévoir des lieux différenciés, répartis, aménagés d'assises, plutôt qu'un seul espace uniforme. Dans la mesure du possible et pour des raisons de sécurité, ces lieux se situeront non loin des locaux de vie des collégiens. Une des zones de détente pourra se situer à proximité de la cantine. Ces endroits plus calmes, dans lesquels les élèves sont plus statiques, seront choisis afin d'offrir un confort suffisant en tenant compte des conditions climatiques. Ainsi, il faudra veiller à tenir compte des vents ou courants d'air en proposant par exemple, des dispositifs limitant les effets couloirs, ou des ombres portées des bâtiments alentours qui pourraient rendre l'endroit toujours frais.

Aménagement paysager

Les espaces extérieurs, en termes d'image et de relation avec le bâtiment et son environnement, seront directement représentatifs de la qualité environnementale de l'opération. Ils seront un véritable lieu de vie pour les collégiens, aussi noble que l'espace intérieur du bâtiment.

Les aménagements paysagers et des plantations doivent être systématiquement intégrés à l'opération, à un niveau significatif (20 à 30 % minimum). Ils seront donc traités avec la même attention que le bâtiment et devront faire l'objet d'un parti paysager clairement formulé.

D'une façon générale, la végétation doit permettre d'exprimer au mieux les potentialités du site et les rôles attribués aux plantations :

Esthétique : organisation spatiale, structuration du paysage, lisibilité du site, effets de matières, de couleur, de lumière, marquage ou au contraire atténuations des limites, ...

Biologique : enrichissement du milieu, biodiversité, support au développement de vie animale, capacité à enclencher des dynamiques écologiques, ...

Climatique : créations de microclimats, protections contre le vent, modification du régime hydraulique, plantation d'arbres à feuilles caduques pour les façades exposées à l'ensoleillement, ...

Il est important de rappeler que les dégradations d'espaces verts sont courantes lorsqu'ils sont mal conçus : plantations ou pelouses sur un passage naturel des piétons, arbres exposés aux véhicules, ...

Végétalisation

Les végétaux devront être non allergènes et non toxiques (fournir une liste), choisis parmi des essences locales ou adaptés aux nouvelles conditions climatiques et nécessitant peu d'arrosage et d'entretien (préférer par exemple un type prairie que pelouse).

Afin d'éviter la propagation de maladies, chaque massif comprendra au moins 5 essences différentes. Afin de favoriser l'accueil de la biodiversité, il est recommandé d'intégrer les 3 strates arborée, arbustive et herbacée dans les aménagements.

La plantation de haie sera favorisée lorsque cela est possible au profit des clôtures.

Dans les cours avec de grands espaces pour les terrains de sports, privilégier les arbres à grand développement (10/15 m) pour avoir une grande ombre portée sur les terrains.

Chaque cour doit prévoir un espace dédié au compostage des feuilles mortes et autres déchets verts. Cet équipement devra permettre la réalisation de paillage.

Perméabilité des sols

Pour lutter contre les désagréments liés à la surchauffe estivale et favoriser l'écoulement des eaux pluviales, il sera de préférence choisi des matériaux de sol perméables selon leur qualités écologiques et d'infiltration et leur disponibilité localement.

Ces revêtements seront les plus clairs possibles afin de ne pas emmagasiner trop de chaleur.

Ces revêtements présenteront des caractéristiques techniques similaires aux matériaux traditionnels (portance, durabilité, mise en œuvre...).

Ils se classent en trois catégories :

- non liés (mulch, graviers, gravillons, bois...);
- liés (sable stabilisé, béton poreux, asphalte poreux, enrobé poreux, gravier lié...);
- modulaires (dalles, pavés engazonnés, pavés béton, brique de terre cuite, grilles de gazon...).

Le réemploi des matériaux issus des démolitions ou des constructions (pour les matériaux de sols modulaires) du Conseil Départemental est recommandé.

Le traitement des eaux de pluie fera l'objet d'une attention particulière avec notamment la création de noues paysagères... qui stockent l'eau de ruissellement à travers le sol pour l'infiltration ou l'évaporation tout en mettant en valeur le site.

En cas d'impossibilité d'avoir recours à la mise en œuvre de sols drainants sur tout ou partie de la surface de la/des cour(s), des compensations doivent être envisagées, telles que végétalisation hors-sol... Ces compensations doivent être justifiées par une note technique.

Pour la rénovation par le CD64 des collèges existants

Si les objectifs restent les mêmes que ci-dessus, la méthodologie sera différente car les propositions s'appuieront sur un diagnostic partagé, propre à chaque établissement.

A minima, il s'agit de :

- faire un diagnostic avant toute intervention
- recueillir les remarques des différentes parties prenantes : élèves, directeur, enseignants, surveillants, agents d'entretien, services techniques et de l'éducation du CD64
- faire adhérer au diagnostic pour partager les objectifs
- informer et expliquer le projet

Le diagnostic, sous forme d'un questionnaire par exemple (Voir annexe 3), pourrait être mis à disposition de l'équipe de maîtrise d'œuvre par le CD64.

Il revient au CD64 de définir les modalités du travail de concertation qui suit le diagnostic : est-il mené par l'équipe de maîtrise d'œuvre (et donc prévue dans le cadre de sa mission) ou par des membres de la direction éducation et collèges du Département ?

Pour les collèges existants, hors programme du CD64

Le diagnostic pourra être réalisé en s'appuyant sur le questionnaire utilisé précédemment (voir annexe 3).

Cependant et pour aller plus loin, il peut s'agir de :

- mettre en place une méthode participative impliquant élèves et communauté éducative sur tout ou partie de la démarche. Attention, au niveau souhaité la co-conception peut amener au-delà de la commande initiale même si elle est bien cadrée et générer de la frustration, de la déception ;
- faire appel aux ressources internes telles que les enseignants en technologie, SVT, arts plastiques..., SEGPA quand elles existent dans les établissements ;
- s'appuyer sur le contexte local comme par exemple les actions de sensibilisation menées dès l'école primaire ;
- réinterroger les usages et les fonctions existantes dans et autour de la cour pour faire émerger de nouvelles propositions ;
- à l'issue de la démarche, il peut être décidé que certains aménagements (bancs, planta-

tions, structures d'ombrage, abri des casiers ou vélo...) pourront être réalisés en interne, par les élèves et/ou les services techniques du collège. Cette concrétisation, support de cours par exemple, apportant une grande satisfaction pour tous ceux qui y ont participé. Dans tous les cas, il est préférable d'utiliser l'existant pour s'inscrire dans le cercle vertueux du développement durable : réduction, réutilisation, recyclage. Il convient également de réemployer le mobilier et des matériaux qui pourraient être collectés par le Conseil Départemental à l'occasion des chantiers de démolition, de restructuration ou de rénovation.

5.2 Volet Équipement

Les choix retenus en termes d'aménagement des espaces extérieurs ne seront pas forcément suffisants pour parvenir à un usage pacifié de ces lieux. Il pourra être nécessaire de réfléchir à l'organisation de ces espaces, favorisant par exemple la mixité fille/garçon, des activités solitaires ou en groupe.

La mise à disposition de mobilier mobile (assises, tables ...) et de jeux mobiles (cages de foot, tables de ping-pong, paniers de basket, jeux de dames, d'échecs, boîtes à lire ...) permet également de moduler et d'adapter les usages.

Certains lieux peuvent être à la fois le support d'activité culturelle (danse, théâtre...), sportive, de cours en extérieur ou de rendus de travaux.

Des lieux d'expression pourront être proposés sur les murs ou au sol, permanents (œuvre collective) ou éphémères (craies)...

Ces choix pourront être inscrits dans une charte. Celle-ci pourra être co-rédigée avec les élèves.

5.3 Volet Animation / Sensibilisation

La socialisation par la rencontre avec l'autre est un élément fondamental pour lutter contre la stigmatisation de celui ou celle qui n'a pas le même sexe, la même couleur de peau, les mêmes comportements physiques, la même culture, la même religion... Le travail d'animation est donc important pour faire prendre conscience aux collégiens des enjeux de la mixité des usages, du partage des lieux, de l'intégration des élèves solitaires... et le rôle des

assistants d'éducation est essentiel. En effet, ils ont en charge une partie de la gestion de la vie dans la cour de récréation. Ils peuvent donc être à l'initiative de nouveaux usages par exemple proposer des jeux mixtes (garçons/filles), avec ou sans ballon, de moduler ces activités dans le temps (matin, midi, après-midi ou rythme hebdomadaire), de proposer des activités calmes (jeu de cartes, échecs, dames, graffitis, danse...)...

Les élèves peuvent également être partie prenante dans l'élaboration et l'adaptation des règles de vie de la cour. En responsabilité, ils en seront d'autant plus naturellement les garants. Ces aires aménagées ne prendront

toutes leurs dimensions éducatives que par la gestion collective (enfants-adultes).

A minima, et même en dehors de ces temps d'animation, les assistants d'éducation ont une fonction de vigie vis-à-vis de la question de la mixité, notamment, et doivent être attentifs aux comportements des élèves.

De la même manière, pour permettre un usage apaisé de la cour et permettre aux élèves de se rassembler dans l'ensemble des lieux de la cour, même ceux un peu à l'écart, ils doivent être actifs, ne pas être statiques depuis un « poste de surveillance » fixe.

Ce qu'il faut retenir

La récréation est un temps de détente, d'échange, de rencontre, d'apprentissage de la vie sociale, du « vivre ensemble » et du respect de l'autre. Pourtant la question de l'aménagement des cours de collèges est rarement questionnée, mise en avant.

➔ Il en résulte une **pauvreté d'aménagement** avec généralement une vaste surface bitumée – occupée par un terrain de sport – entourée de peu de végétation

➔ ce qui engendre une **occupation différenciée de l'espace** - le terrain de jeu central peut d'ailleurs devenir un espace conflictuel -

➔ et mène à des **comportements sexistes** : la sur-occupation masculine de l'espace induit un rapport de force au désavantage des filles.

Pour améliorer la vie dans les cours de récréation, il convient donc de **supprimer les dysfonctionnements** et d'**apporter un « plus » éducatif à ce temps scolaire** en s'appuyant sur un **diagnostic partagé**.

Les pistes d'amélioration

- Favoriser la **mixité des usages** : sport, culture, convivialité, repos...
- Ne pas prescrire ou figer les usages, **offrir de la modularité** ;
- **Diminuer la densité** d'occupation ce qui limite les comportements agressifs ;
- Adapter les activités **dans le temps** ;
- Gagner en confort et en sérénité pour **favoriser la circulation des corps**, de la lumière, des regards ;
- **Faire entrer la nature** dans la cour.

6. Annexes

6.1 Quelques exemples d'expériences visant à améliorer la qualité de vie dans les cours de récréation des collèges

6.2 Questionnaire CAUE distribué au collège Albert Camus à Bayonne

6.3 Questionnaire à destination de la maîtrise d'œuvre dans la phase diagnostic

6.1 Quelques exemples d'expériences visant à améliorer la qualité de vie dans les cours de récréation des collèges

CAUE de l'Eure

Expérience

Collège à Évreux, début 2019 : mise en place d'un enseignement en 5^e sur les métiers de l'aménagement, dont l'une des questions abordées = l'aménagement des espaces « de vie » du collège, dont la cour de récréation.

Contexte

Début 2019
zone urbaine

Constat

- peu d'espace dédié à la cour qui n'a pas été imaginée en espace modulaire ;
- des espaces délaissés car ne correspondant pas aux usages, à la saison du moment ;
- mobilier inamovible + grands espaces artificialisés empêchent tout mouvement de plantations → rigidité de la cour ;
- espaces de sport (foot et basket) : conflit d'usage entre ceux qui pratiquent et ceux qui ne pratiquent pas et se voient privés d'une part considérable de la cour.

Méthode

Ateliers participatifs

Besoins exprimés

Avoir des lieux où s'abriter, où jouer, où s'asseoir.

Solutions

- aménagements ponctuels et mobiles
- aménagements plus pérennes (bancs, autour des plates-bandes pour laisser la végétation pousser, structures pour être à l'abri)

Observations

Confort et usage
Aménagement espace et mobilier

CAUE de la Nièvre

Expérience

Collège Jean Arnolet à Saint-Saulge

Contexte

zone rurale

Constat

- petite cour goudronnée à l'avant de l'établissement + grande cour gravillonnée à l'arrière
- cohabitations délicates entre activités sportives, plantations, jeux calmes

Méthode

- 2 réunions avec les délégués de toutes les classes (distribution questionnaires, récolte orale des réponses)
- 1 réunion : projection d'un schéma d'aménagement possible de la cour
- questionnaire (questions ouvertes et poétiques pour élargir le débat)
- proposer de réfléchir en terme d'actions (verbes) plutôt que de choisir tel ou tel mobilier

Solutions

- création de plateformes en bois faisant office de terrasses, d'assises, d'espaces à occuper, construites par les élèves à partir d'anciennes estrades, palettes

- délimitation d'une zone pour le foot, le sport
- aménagement de différents coins calmes (bancs, tables, plateformes...)
- végétations en bac pour une délimitation « douce » et effective
- protection de la zone engazonnée en hiver pour un usage dès beaux jours et des plantations fragiles
- réflexions autour de la temporalité dans les usages : par moments, une semaine sur deux, selon la saison, le temps...
- réflexions sur l'ensoleillement, le besoin d'ombre, les orientations
- réflexions sur la mise à disposition de petits matériels (coussins de sol, jeux, équipements de sport) et la gestion par les élèves du prêt et des retours

Observations

Confort et usage

Aménagement espace, mobilier et équipement

CAUE de Paris

Expérience

Les cours « Oasis ». Collège Gérard Philippe, Paris 18^e

Contexte

zone urbaine

Constat

- la quasi-totalité des surfaces de cours de récréation sont asphaltées et imperméables
→ effet d'ICU (îlot de chaleur urbaine)
- faible nombre d'assises, de bancs
- mauvaise acoustique sous le préau
- équipements sportifs et marquages au sol vétustes
- absence d'abri contre la pluie
- murs ternes et en mauvais état
- peu d'espaces végétalisés

Méthode

- Concertation des enfants : ateliers → Formulation de préconisations
- Médiation avec la communauté pédagogique → élaboration du plan-programme
- Accompagnement des services techniques en charge de la mise en œuvre du projet
→ études techniques + élaboration du cahier des charges
- Marché → choix de l'entreprise, négociations
- Chantier → travaux
- Support de réflexion : Didier HEINZ, architecte, designer et créateur de jeux pour enfants

Solutions

- Répartir les usages : 1 cour calme, isolée → cour active, sportive
- Choix de matériaux perméables : sols drainants (pelouse, pavés enherbés, zones plantées). Sols perméables proposés aux collégiens : bois, herbe, enrobé drainant, gravillons, aromatiques, sol stabilisé, copeaux, sable, pavés enherbés, fleurs, sol souple)
- Proposer des zones abritées, de fraîcheur et de rencontre
- Installer des assises sous toutes leurs formes
- Installer des supports d'activités
- De la végétation et des couleurs

Observations

Dispositif généralisé avec méthode déployé par établissement

Confort (y compris thermique) usage, esthétique

Aménagement espace, mobilier, végétation et équipement

CAUE de la Creuse

Expérience

Aménagement de la cour du Collège Jean Beaufret, à Auzances

Contexte

Zone rurale

Constat

- Souhait de l'équipe pédagogique de mener une réflexion sur l'aménagement de la cour, notamment sur la réfection des revêtements très dégradés et inadaptés → chutes, désagréments, îlot de chaleur
- Manque d'espaces abrités
- Aires de jeux de taille et emplacements inadaptés au regard des usages

Méthode

- Co-construction du projet avec groupes de collégien-ne-s
- Atelier 1 : élaboration d'un diagnostic partagé autour d'une visite des lieux et une cartographie participative. « Qu'est-ce que j'aime ? // Qu'est-ce que je n'aime pas ? »
- Atelier 2 : « Qu'est-ce que j'aimerais ? ». Mise en commun des idées, discussions → scénario d'aménagement. Montée en compétence du groupe de travail par l'apport d'images de références, de palettes végétales et d'exemples d'autres réalisations.
- Atelier 3. Réalisation d'un plan final faisant la synthèse des discussions.
- Restitution

Solutions

- Création de auvents de taille et de forme différente à toiture colorée, en différents endroits → multiplication des espaces abrités, meilleure répartition spatiale des élèves
- Suppression des deux aires de jeux au profit de la création d'un seul terrain multisports (type city-stade)
- Introduction importante de la végétation dans l'espace : mail d'arbres fruitiers et/ou d'ornement
- Traitement des talus : gradins, bandes d'arbustes, cheminements étroits engazonnés

Observations

Confort, usage, aménagement espace, mobilier, végétation et équipement

Le Département du Haut-Rhin

Expérience

La rénovation de la cour de récréation du Collège Jean Mermoz, à Wittelsheim

Contexte

2010

zone péri-urbaine

Constat

- La cour = une allure de grand parking
- Revêtement dégradé
- Vétusté du mobilier
- Pauvreté de la végétation

Méthode

- Association de 3 disciplines : SVT, arts plastiques, Histoire-Géo
- 1^{ère} réflexion en 2006 : comment refaire globalement notre cour ?
- 2^{ème} réflexion en 2010 : comment installer des êtres vivants dans notre cour ?
- Les différents groupes ont réfléchi à un projet d'aménagement : écrit + dessiné, puis présenté à un jury
- 2007 : proposition d'un projet par un architecte tenant compte des demandes des élèves et des impératifs financiers et techniques

Solutions

- Réfection de tous les écoulements d'eau
- Remplacement du mobilier (bois de la région)
- Réalisation de dallages et massifs en pierres locales garnis de plantes ne nécessitant pas d'arrosage
- Poubelles remplacées par modèles double (tri) et en bois
- Macadam remplacé par revêtement à base de résine végétale
- Installation de lampadaires solaires à déclenchement par capteurs de mouvements
- Création d'une mare (accompagnement d'un paysagiste)
- Plantation d'arbres d'essences locales

Observations

Confort, usage, biodiversité
Aménagement espace, végétation

→ 2011 : une cour au label HQE
Coût :

AUTRES DEMARCHES

Plusieurs départements ont intégré des dispositions dans les cahiers des charges des programmes neufs. Elles sont plus ou moins développées et ne sont pas abordées sous l'angle de la mixité filles/garçons mais plus largement : un environnement de qualité favorise une qualité de vie.

Le Département de Seine-Saint-Denis

En partenariat avec le réseau d'éducation à l'environnement du Graine Ile-de-France, publication d'un guide pédagogique à destination des équipes enseignants du Département : « Créer un coin nature dans mon collège » : précautions, montage de projet et création d'un coin nature, gestion et animation de l'espace nature existant.

Ce qui se fait ailleurs

Les approches sont liées à la culture des pays notamment en ce qui concerne la pédagogie. Elles ne sont pas non plus systématiques à l'échelle d'un pays. Elles sont à l'initiative de régions ou villes par exemple qui en ont fait une question primordiale.

Allemagne : les écoles et collèges sont assez souvent ouvertes sur leur environnement.

Suisse, Pays-Bas : les cours = des aires de jeux ouvertes qui deviennent des équipements de quartier utilisés par les habitants hors des temps scolaires.

Canada : depuis 10 ans, politique de reverdissement des cours de récré pour lutter contre l'augmentation de la chaleur.

6.2 Questionnaire CAUE distribué au collège Albert Camus à Bayonne

Le CAUE 64 a conçu deux questionnaires à l'attention des élèves dans deux collèges test.

MOI et la **COUR** de **MON COLLÈGE**
 Albert Camus à Bayonne

Je suis : une fille un garçon

① Quel est mon endroit favori dans la cour ?*
 ② Quel est le lieu où je passe le plus de temps dans la cour ?*
* reporte le chiffre sur le plan

Tu veux participer aux ateliers de réflexion sur la mixité dans la cour du collège ?

Dépose ce bulletin à la Vie Scolaire dans l'urne prévue à cet effet !

64 Pyrénées-Atlantiques
caue
 Comité d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

	Ce que j'aime	Ce que je n'aime pas
<p>Mes déplacements dans les différents espaces de la cour, les circuits que j'emprunte pour aller à certains endroits</p>		
<p>Cadre de vie Végétaux, revêtements de sols, mobilier, etc.</p>		
<p>Convivialité Qu'est-ce qui fait que j'aime ou que je n'aime pas être dans cette cour</p>		

L'été, je voudrais pouvoir

L'hiver, ce serait bien de pouvoir

Pour être tranquille, ce serait bien de

Pour jouer, je pense que

Pour que la cour soit agréable, belle, bien aménagée, il faudrait

suite...

6.3 Questionnaire à destination de la maîtrise d'œuvre dans la phase diagnostic

Terrain de sport collectif

- Quelle surface/proportion occupe-t-il dans la cour ?
- Son implantation permet-elle une circulation aisée et sécurisée pour les élèves fréquentant la cour et n'y jouant pas ? quels dispositifs mettre en place ? (réduire la taille du terrain, le clôturer, de quelle manière...)
- Quels types de sports sont-ils proposés ? est-ce suffisant ? peut-on trouver des dispositifs permettant une variété de jeux ? (Terrain multisport, plusieurs terrains de taille réduite, taille des cages de but, sont-elles fixes ou mobiles, nombre de cage ou panier...)
- Existe-t-il d'autres supports pour des activités physiques ?

Confort climatique

- La surface du ou des préaux est-elle suffisante pour accueillir tous les élèves en mouvement le temps d'une récréation ?
- L'implantation, la hauteur, la forme... du préau permettent-elles d'obtenir une surface abritée suffisante ? Un préau exposé à l'ouest par exemple peut conduire à ce qu'une partie soit mouillée quand il pleut.
- Existe-t-il des endroits, fréquentés par les élèves, qui sont soumis aux aléas climatiques et les rendent inconfortables et finalement peu utilisés : courants d'air, ombres portées des bâtiments alentours qui pourraient rendre l'endroit toujours frais... ?
- Les arbres sont-ils disposés dans la cour pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur aux élèves ? aux bâtiments ?

Mobilier

- Y a-t-il suffisamment d'assises ?
- Sont-elles utilisées par les élèves ? si non pourquoi ?
- Y a-t-il des tables ?
- Dans quel état sont les mobiliers mis à disposition des élèves ? sont-ils mobiles ?
- Leur design permet-il un usage varié, modulé ?

Cadre de vie

- Existe-t-il des endroits calmes, propices à la discussion, au travail, à la lecture... ?
- Sont-ils accueillants, attractifs ?
- Quelle place tient la végétation dans la cour ? quelle proportion de la surface de la cour ?
- Quel est son rôle ? agrément, ombrage, structuration de l'espace... ?
- Comment sont traitées les limites avec l'extérieur ? permettent-elles une relation visuelle ?
- La circulation (des corps et des regards) entre les différents lieux de la cour, entre les bâtiments, est-elle fluide ?
- L'aménagement actuel conduit-il à trop de promiscuité entre élèves ?
- L'éclairage de la cour est-il suffisant ? partout ?

7. Note complémentaire : de l'usage des toilettes au collège

Constat

Même si 4 établissements sur 10 signalent un fonctionnement correct des toilettes, différentes études montrent que près d'1/3 des élèves de collège ne se rendent pas du tout aux toilettes. L'absence d'utilisation des sanitaires provoque des problèmes de santé tant chez les garçons que chez les filles, qui pourront parfois se prolonger jusqu'à l'âge adulte. En outre, elle peut conduire à des problèmes de climat scolaire, voire influencer sur la performance des élèves.

D'autres études menées au Royaume-Uni, en Suède, aux États-Unis, en Belgique ou au Japon conduisent aux mêmes résultats : en plus des critiques sur le mauvais état des sanitaires (odeurs, dégradations, absence de consommables...), près d'1/4 des élèves interrogés ne se sentent pas en sécurité dans les toilettes et près d'1/3 doutent du respect de leur intimité.

La question des sanitaires concerne donc la santé et la sécurité des élèves, leur confort, mais aussi les règles de vie collective des citoyens dans les lieux publics. Ce sujet ne doit donc pas être relégué au deuxième plan.

Diagnostic

Des études et enquêtes réalisées en France, il ressort principalement les dysfonctionnements suivants :

- dans la moitié des établissements, il n'existe **pas d'autre lieu que les sanitaires pour avoir accès à de l'eau potable** gratuite. Cette situation engendre souvent des désagréments pour tous : projections d'eau, encombrement des sanitaires, problèmes d'hygiène...

- le nombre de toilettes dans les établissements scolaires n'est régi par aucun texte officiel. Le plus couramment, les maîtres d'œuvre s'appuient sur le code du travail. Or, le **nombre insuffisant de toilettes** est pointé dans beaucoup de collèges et lycées ;

- la conception même des blocs sanitaires est également parfois mise en cause :
 - des blocs avec un nombre trop important de WC entraîne une concentration des élèves en un seul endroit qui peut aboutir à du chahut, un sentiment de manque d'intimité... ;
 - la hauteur partielle des cloisons est justifiée par des raisons de facilitation de l'entretien des sanitaires, de l'éclairage ou de la ventilation. Cependant, elle réduit l'intimité et peut induire des comportements déplacés (jets d'objets, prises de photos...) ;
 - l'aménagement des sanitaires conduit parfois à des problèmes flux de circulations générant des encombrements ;
 - le choix de certains matériaux ou matériel mal adaptés rend difficile l'entretien des blocs sanitaires ou engendre des dégradations prématurées des locaux ;

- la mauvaise localisation des toilettes dans l'établissement (aux extrémités des couloirs, dans les étages...) peut conduire à ce qu'elles soient condamnées (10% des toilettes sont fermées) et utilisées pour d'autres usages (stockage de matériel ou de produits lors qu'ils font défaut par ailleurs). Il conviendrait donc de les implanter à proximité des lieux de concentration/regroupement des élèves. C'est-à-dire près de la cour de récréation, du restaurant scolaire... ;

- L'**absence de matériel et /ou de consommables** est très souvent pointée : savon, papier toilette, lave-mains, sèche-mains... Il est également reconnu qu'il s'agit parfois d'une sanction face à des incivilités (WC bouchés par du papier toilette...). Mais est-ce une réponse adap-

tée quand elle provoque un problème d'hygiène et de santé pour l'ensemble des élèves ? ;

– Les sanitaires sont souvent **dégradés par des élèves et sont le lieu de transgressions** (usage du téléphone, du tabac, violence, harcèlement...).

Pistes de réflexion

Les nombreux rapports, enquêtes ou études qui traitent du problème lié aux toilettes dans les collèges, proposent également des pistes pour tenter de résoudre ces dysfonctionnements. La réussite de la démarche demande une approche globale car elle relève de :

- l'hygiène, la santé et l'intimité pour un bien-être à l'école ;
- l'entretien et la surveillance des sanitaires ;
- le respect et le bien vivre ensemble.

Elle doit mobiliser tous les acteurs : élèves, parents d'élèves, équipe éducative et personnel de santé et doit associer les élèves à cette démarche en les sensibilisant et en les responsabilisant.

Tout aménagement doit être pensé en liaison avec la sécurité et l'hygiène mais aussi en fonction de l'usage, de la maintenance et selon les principes du développement durable (économie d'énergie, pénibilité du travail des agents...).

Il existe pour cela de nombreuses solutions techniques présentées notamment dans le rapport annuel 2013 de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. Par exemple : sols antidérapants, plafonds nettoyables et non utilisables comme cachette (pas d'entre-plafonds accessibles/plenum...), portes et cloisons respectant l'intimité, matériaux résistant à l'usure et au vandalisme, équipements sanitaires et électriques résistant à l'arrachement, ventilation performante, distributeur de papier-toilette nouvelle génération (rouleau découpé au fur et à mesure feuille par feuille), difficilement démontable, fréquence de nettoyage adaptée à l'usage, nettoyage des appareils par chasse automatique, dispositifs pour lessivage au jet...

Pour autant, le maître d'ouvrage ne doit pas faire l'économie d'intégrer dans sa réflexion, la question de l'usage des toilettes **en amont de la conception des établissements**. Il sera alors utile d'engager une réflexion concertée avec le maître d'œuvre pour définir les besoins.

En effet, cette conception doit favoriser la mise en œuvre d'une politique de surveillance, prenant en compte les impératifs de la vie collective mais aussi l'intimité. Elle peut aussi s'appuyer sur des retours d'expérience et des observations de terrain (élèves, personnels...).

La question de la surveillance des toilettes est primordiale, même si elle n'est pas toujours facile à mettre en œuvre (manque de personnel, localisation dans l'établissement...). Une **concertation avec les usagers est donc indispensable** pour trouver les solutions adaptées à chaque établissement. L'autorégulation individuelle et entre pairs et la responsabilisation sont aussi à privilégier.

S'agissant du respect des autres et de l'éducation aux bons comportements, de nombreux établissements ont déjà mis en place des actions. Elles consistent essentiellement à :

- utiliser les instances existantes (CESC, CHS, CA, groupe de travail ad hoc) pour rédiger un ajout au règlement intérieur ou une charte ;
- en faire **une question globale pour l'établissement**, impliquant la direction et les personnels ;
- rendre les élèves acteurs : réalisation d'affiches, photos, dessins d'humour, rédaction des règles d'utilisation, décoration des portes, valorisation du travail des agents d'entretien, instauration d'un suivi des actions dans la durée...

Il est à noter que certains pays vont jusqu'à la participation des élèves à l'entretien des lieux, comme action éducative, "exemple de modestie et d'esprit de solidarité." (Japon, Inde...).

Quelques solutions

Certaines sont à envisager **dès la conception** :

- Prévoir suffisamment de toilettes pour l'ensemble des élèves et bien dimensionnées. On sait que les blocs sanitaires trop grands sont facteurs d'encombrement notamment ;
- Localiser les blocs sanitaires aux endroits de regroupement (près de la cour, du restaurant scolaire...) ;
- Planter des lavabos fontaines à des endroits stratégiques et faciles à surveiller ;

- Proposer des blocs sanitaires à l'esthétique soignée (éclairage, couleur, mobilier) ;
 - Veiller à l'intimité des élèves, tant des garçons que des filles ;
- Les deux dernières peuvent être reprises à l'occasion de **travaux de rénovation**, voire faire l'objet de **chantiers participatifs**.
- Les références suivantes proposent de nombreux exemples pour prendre en main la question du mauvais fonctionnement des toilettes dans les collèges.

Bibliographie

- DGESCO/DIV, éducol.education.fr, *Guide d'accompagnement de projets éducatifs relatifs aux sanitaires au collège et au lycée*, novembre 2016
- Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, *Les sanitaires dans les établissements du second degré* - Commission « sécurité, santé, hygiène et sport », Rapport annuel 2013, 2013, p 41-57.
- Hoarau Bénédicte, *Qualité des toilettes au collège et symptômes abdominaux chez les élèves*, Thèse de médecine générale, Université Jean Monnet, Faculté de médecine Jacques Lisfranc, Saint-Étienne, juin 2013.
- Conseil général du Rhône (conseil général des jeunes), *Un besoin urgent d'agir pour nos sanitaires*. Livret, Lyon, 2011.
- Raymond Patrick, *Des collégiens en leurs toilettes, ou construire un rapport à l'altérité sans donner de leçon (de morale)*, Dialogue, n°140, avril 2011, p.33-36
- Académie de Clermont-Ferrand, Agence régionale de santé d'Auvergne, IUFM d'Auvergne, *Amélioration de l'hygiène en milieu scolaire. Éléments de réflexion et d'aide à la décision*, Clermont-Ferrand, 2010.
- « Ne tournons pas autour du pot ». Site belge, du Fonds BYX (géré par la Fondation Roi Baudouin), en partenariat avec l'association Question Santé. Enjeux, état des lieux et pistes de réflexion sur la question des sanitaires à l'école primaire ainsi que des fiches méthodologiques, pistes d'action et présentation de projets en établissement. A visiter pour enrichir la réflexion et le projet avec humour.
<http://netournonspasautourdapot.be/>

8. Bibliographie

Sélection de travaux et articles

- MAZALTO Maurice, *Cours de récréation et espaces de détente au collège et lycée*, Éditions Fabert, Coll. Les cahiers de l'architecture scolaire, 2013. (disponible à la consultation au centre de ressources)
« La récré... est un moment essentiel de la journée scolaire accordé aux élèves ; elle marque une rupture avec les temps d'étude, une pause attendue parfois avec grande impatience... Elle se déroule dans des lieux spécifiques : cours bien délimitées, espaces de pause et de détente quand ils existent... Les adolescents y développent une vie sociale essentielle pour faciliter leur intégration dans le groupe et favoriser le « vivre ensemble ». Pour améliorer l'efficacité des aménagements à prévoir, plus de 800 jeunes, de la sixième à la terminale de six établissements différents en métropole ont été questionnés sur leurs activités durant la récréation. Cette enquête, la première du genre à notre connaissance, est riche d'enseignements et l'ouvrage expose de nombreuses pistes sur l'organisation spatiale des espaces de détente intérieurs et extérieurs. Enfin, nous avons accompagné deux collèges et deux lycées dans leur démarche d'appropriation des lieux récréatifs. On relève une volonté commune : développer des lieux de rencontre et d'échanges qui favorisent le respect par la connaissance de l'autre et installent une vie sociale de qualité, facteur de réussite pour tous. »
- CAUE 92, *Mon collège*, 2009 (disponible à la consultation au centre de ressources du CAUE 64)
- MARUEJOULS Édith, 2014, *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*, 2014
- RUEL Sophie, 2005, *Filles et garçons à l'heure de la récréation, lieu de construction des identifications sexuées*, Thèse en Sciences de l'Éducation, Université de Caen. Extrait
- ZAIDMAN Claude, 2007, *Jeux de filles, jeux de garçons*, Les cahiers du CEDREF, 15/2007, mis en ligne le 1er décembre 2008, consulté le 5 sept. 2019. URL : <http://cedref.revues.org/461>. Paru dans *Enfances & Psy.*, n°3, Dossier Filles, garçons, 1998
- Marjolaine KOCH, *Des cours d'école moins « brutes »*, La Lettre du Cadre.fr, 2019
- Cécile BOUANCHAUD (propos recueillis par), « Dans les cours de récréation les filles sont invisibilisées », 16 septembre 2018
Selon la géographe du genre Édith MARUÉJOULS, l'aménagement des cours d'école participe de la ségrégation entre les filles et les garçons.
- Pierre LEFEVRE, *Collèges en bois, un choix politique*, Ecologik, n°18, déc 2010 - janv 2011
- Marion GERMA, *La ville comme espace genré : entretien avec Edith MARUÉJOULS*, Magazine du design urbain
- France3, AFP, *Lutte contre les stéréotypes : des cours de récré non genrées bientôt à Rennes*, 18 janvier 2019
- Marius FRANÇOIS, *Comment la cour de récré favorise le sexisme dès le plus jeune âge*, Neonman.fr, 18 septembre 2018
- Émilie BROUZE, entretien avec Édith MARUÉJOULS *Égalité filles / garçons : et si on effaçait les terrains de foot des cours de récré ?*, 19 février 2017, L'Obs avec Rue89
Entretien avec Édith MARUÉJOULS, géographe du genre, qui a travaillé dans une école primaire sur la répartition des filles et des garçons dans la cour de récréation.

Expériences et projets recensés

- *Aménager les espaces extérieurs d'un groupe scolaire*, archiclasse.education.fr
Conception collaborative des espaces extérieurs du groupe scolaire Rosa Park à Saint-Etienne. Un témoignage de Gaëtan MAZALOUBEAUD, designer spécialisé dans la maîtrise d'usage et de Elsa GUIVARC'H, conceptrice paysagiste qui ont mené ce projet pour la ville de Saint-Etienne.
- Accompagnement du Collège Navarre à Évreux par le CAUE 27. Retour d'expérience.
- Accompagnement du Collège Arnolet à Saint-Saulge par le CAUE 58. Retour d'expérience
- Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Graine Ile de France (réseau national École et Nature), Créer un coin nature dans mon collège, 2019
- « Au cœur des cours, des rires, des cris, des joies, des pleurs... », Angles de vues, CAUE 63, mars 2016. Brèves mentions de plusieurs projets réalisés
- Démarche de concertation – cours Oasis, Livret de restitution, CAUE 75, 2019. Accompagnement du CAUE de Paris.
- Accompagnement du Collège Jean BEAUFFRET par le CAUE 23 pour l'aménagement de sa cour. 2019
- La rénovation de la cour de récréation-Collège Jean Mermoz – Wittelsheim, 2009

Personnes ressource repérées (approchées pour certaines)

- Edith MARUÉJOULS, Docteure en géographie, spécialiste de la géographie du genre En octobre 2014, elle soutient sa thèse de doctorat à l'Université Bordeaux-Montaigne sous la direction de Guy DI MÉO. Elle crée le bureau d'études L'ARObE (Atelier recherche observatoire égalité) spécialisé sur les questions d'égalité dans l'espace public, la cour d'école et les loisirs des jeunes
Larobe.be@gmail.com / 06 70 72 98 11 – contact téléphonique
- Anaïs LUQUEDY, Directrice des Collèges / Conseil Départemental de la Gironde / 05 56 99 33 82 / dgaj-dc@girondede.fr - contact téléphonique
- Sophie BUFFETEAU, Directrice régionale / Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité en Nouvelle Aquitaine – DRDFE / 05 57 95 02 82 / sophie.buffeteau@nouvelle-aquitaine.gouv.fr
- Chris BLACHE, Consultante en Socio-Ethnographie, Co-fondatrice et Coordinatrice de Genre et Ville / contact@genre-et-ville.org

Crédits photos

Fig.1 - © CAUE 64
Fig.2 - © éd. Dargaud
Fig.3 - © CAUE 64
Fig.4 - © CAUE 64
Fig. 5 - © CAUE 64
Fig. 6 - © CAUE 64
Fig. 7 - © CAUE 64
Fig. 8 - © CAUE 64
Fig. 9 - © CAUE 64
Fig. 10 - © CAUE 64
Fig. 11 - © CAUE 64
Fig. 12 - © CAUE 64
Fig. 13 et 14 - © CAUE 64
Fig. 15 et 16 - © Sasha Topolnytska - Détroit, USA
Fig. 17 - © Brandenfels landscape + environnement. Gronau, Allemagne
Fig. 18 - © Chartier Dalix - Paris (13^e)
Fig. 19 - © Suède 36 - Commune de Forest, Bruxelles, Belgique
Fig. 20 - © Hackl Hefmann - Belval Ouest, Luxembourg
Fig. 21 - © B/D landscape architects
Fig. 22 - © Taylor Brammer Landscape Architects - Wollongond, Australie
Fig. 23 - © Christian Phillips - Klopfer Martin Design Group - Boston
Fig. 24 - © Cyrille Weiner - Atelier construire - St-Jacques-de-la-Lande
Fig. 25 - © Simon Jeppesen, Vega Landskab - Skørping school à Rebild, Danemark
Fig. 26 - © dmau studio. openfabric - La Haye, Pays-Bas
Fig. 27 et 28 - © Studio Boston - Oudergeim, Bruxelles, Belgique
Fig. 29 - © Studio Boston - Oudergeim, Bruxelles, Belgique

